



# Pour le bonheur de Marine

Bonjour à tous,

Nous association "pour le bonheur de Marine" souhaitons faire une ultime démarche judiciaire, afin que la manifestation de la vérité soit entendue.

Marine a été enlevée brutalement par 2 gendarmes et 3 éducatrices le 3 juillet 2018 sans qu'aucun danger ne soit avéré et prouvé.

Une petite fille qui se retrouve du jour au lendemain privée de sa maman, sans aucun repère. Perdue dans une maison et une chambre qu'elle ne connaît pas avec des gens qu'elle ne connaît pas.

Une suspension le 18 décembre 2018 sera demandée par la responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance sans aucun contact que ce soit avec sa maman.

Cette suspension sera demandée 1 jour avant qu'elles puissent se voir et quelques jours avant Noël et son anniversaire.

Une suspension qui comme le placement ne sera justifiée par aucun fait réel et aucune preuve.

La suspension des droits de visites médiatisées a été ordonnée par la Juge des Enfants pour une période de 3 mois.

**PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :**

<https://www.onparticipe.fr/c/Ov7ZBck1>



Cette cagnotte vous est proposée par :

**MARTIN**

*Scannez-moi !*

A hand-drawn black arrow pointing from the text 'Scannez-moi !' towards the QR code.